



Pour un monde  
rural vivant !

# Fédération des Foyers Ruraux du Gers

Lettre d'information du 20 avril 2020

« Bonjour à tous, la crise sanitaire que nous traversons depuis plusieurs semaines impacte aussi le monde associatif et son fonctionnement. De nombreuses actions ont dû être annulées ou reportées, sans certitude sur leurs devenir. Cependant, les valeurs d'éducation populaire qui nous réunissent et sont le fondement de notre action, doivent plus que jamais s'exprimer durant cette période de pandémie. Dans les villages, de nombreuses initiatives ont vu le jour afin de soutenir au mieux les personnes isolées et les plus fragiles afin de maintenir le lien social entre les habitants. Le confinement est une épreuve pour tous mais il est de notre devoir de penser aux autres. Être à l'écoute, prendre des nouvelles... participent au soutien de tous. Toutes les initiatives qui vont dans ce sens, tout en respectant les règles de confinement, peuvent permettre de mieux vivre cette situation dramatique. Si vous avez imaginé et réalisé des actions originales d'entraide, n'hésitez pas à les communiquer à la FDFR qui peut les transmettre à tout le réseau. Nous restons disponibles pour les relayer dans cet esprit. Il est trop tôt pour évaluer avec précisions les conséquences sanitaires, sociales et économiques mais elles seront importantes et l'énergie de tous sera indispensable pour poursuivre nos actions collectives au service du développement des territoires. Prenez soin de vous et des autres »

## ✚ AVEC LA CONFEDERATION DES FOYERS RURAUX

« En cette période grave de pandémie, la solidarité et la responsabilité doivent guider notre vie pour les jours et les semaines à venir. Si ma pensée va en premier aux plus fragiles et aux plus démunis, je vous souhaite à toutes et tous ainsi qu'à vos proches de supporter ces épreuves dans les meilleures conditions. Vivre au ralenti : c'est l'occasion de réfléchir à la vie que nous menons, à la société dans laquelle nous vivons. »

P. Bailleau, président de la CNFR.

## RETROUVER TOUTES LES ACTUS CNFR :

[Edition spéciale Coronavirus](#)

[La lettre d'avril 2020](#)

## ✚ AVEC LA FEDERATION DU GERS

Nous continuerons notre service en télétravail jusqu'au 13 mai, être à l'écoute des foyers et favoriser la mise en réseau. Nos actions d'animation regroupant un public sont annulés ou reportés.

Nous vous proposons également -si vous le souhaitez ou le pouvez- de mettre à profit ce confinement pour vous familiariser avec quelques outils :

- **La Prise en main de l'outil Gestanet** (Gestion de vos adhérents). Initiation en communication téléphonique individualisée. : 06.69.14.17.07 jusqu'à la fin du confinement.

- **Le site des foyers ruraux** [www.foyersruraux-gers.org](http://www.foyersruraux-gers.org)

dans lequel vous trouverez plusieurs rubriques à lire, à découvrir tels que l'historique de notre mouvement, les valeurs que nous défendons, culture, patrimoine, jeux traditionnels, sports loisirs...

Dans la rubrique « **boîte à outils** » de notre site, vous trouverez les clés pour :

- **Apprendre à retoucher vos photos** (taille, contraste etc..) avec l'outil « photofiltre » logiciel gratuit à télécharger. Vous trouverez un guide tutoriel pour vous initier

- **Pouvoir communiquer à distance** : visio conférence, etc...
- **Vous pouvez également alimenter ce site et faire découvrir vos activités** :
  - **Créer votre page Foyer** ou **envoyer votre lien** si vous avez déjà un site  
*Pour créer votre page : Envoyez votre logo – des photos – vos activités, ainsi que vos actualités par mail : [fdf32.communication.culture@wanadoo.fr](mailto:fdf32.communication.culture@wanadoo.fr) . Notre animatrice les mettra en ligne sur le site.*
  - **Faire passer vos messages, vos actions, vos vidéos, dans une nouvelle rubrique du site « foyers et confinement »**, pour les partager

Vous trouverez ci-après les textes de nos partenaires,

*Dans l'attente de jours meilleurs,*

*Continuez à prendre bien soin de vous et des autres : confinement et gestes barrières, pour retrouver au plus vite – mais pas tout de suite – le plaisir de sortir et d'être ensemble.*

### **Vous avez dit « Solidarité(s) » ?**

Dans le respect absolu des règles de sécurité sanitaire, 4 «missions vitales» ont été identifiées par le gouvernement : l'aide alimentaire et d'urgence, la garde d'enfants des soignants ou des structures de l'aide sociale à l'enfance, le lien avec les personnes fragiles isolées et la solidarité de proximité. Comment faire ?

-La Réserve Civique, un outil qui permet de faciliter l'expression des solidarités. Il permet d'une part de recenser et de faire connaître les besoins des associations et des collectivités en bénévoles. D'autre part, il s'adresse à tout citoyen qui souhaite apporter de l'aide. (<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>)



Le kit coronavirus est un outil gratuit d'organisation de la solidarité de voisinage. Cette solution permet de s'engager près de chez soi, simplement et efficacement. [www.voisinssolidaires.fr](http://www.voisinssolidaires.fr)

-L'association des maires ruraux de France recense les bonnes pratiques des communes rurales. [www.amrf.fr](http://www.amrf.fr)

- La Croix-Rouge a lancé « Croix-Rouge chez vous », un dispositif qui s'adresse aux personnes

- La Croix-Rouge a lancé « Croix-Rouge chez vous », un dispositif qui s'adresse aux personnes vulnérables en situation d'isolement social. En appelant le 09 70 28 30 00, disponible 7J/7 de 8h à 20h, elles pourront bénéficier d'une écoute et d'un soutien psychologique, d'informations sur la situation, et aussi de la possibilité de commander des produits de première nécessité qui seront livrés.

 **AVEC NOS PARTENAIRES**

### **LE CRIB RURAL VOUS INFORME ET VOUS ACCOMPAGNE**

- **TELETRAVAIL : COMMENT S'Y PRENDRE ?**

Le confinement destiné à ralentir l'épidémie de COVID-19 a obligé les entreprises dont les associations à recourir massivement au télétravail pour les personnels dont les postes et missions s'y prêtent, soit un salarié sur trois selon la ministre du Travail. Si le télétravail tend à se développer ces dernières années, la situation d'ampleur que nous vivons est exceptionnelle à plusieurs titres et appelle à une vigilance renforcée pour réduire les risques psycho-sociaux dans le cadre actuel.

Vous trouverez en lien [ici](#) un mémo synthétique à télécharger recensant les conseils et les bonnes pratiques

*Extrait du site de l'Association Nationale des DRH*

## **LE MOUVEMENT ASSOCIATIF LANCE ENQUÊTE ...**

Le Mouvement Associatif (LMA) propose une enquête flash (questionnaire) à destination des associations pour recueillir des éléments sur les premiers impacts de la crise. Vous la trouverez [ici](#) en lien

Le Mouvement Associatif a aussi mis en place une foire aux questions en lien [ici](#) !

- Une association est-elle éligible aux aides mise en place par l'Etat? • Le bénévolat est-il un motif possible de l'attestation de déplacement dérogatoire ? • Puis-je bénéficier des aides mises en place par l'Etat si mon association n'a pas de salarié? • Mon association ne pourra pas réaliser l'action prévue, bénéficiant d'une subvention publique, sur cette période. L'autorité administrative peut-elle me mettre en faute? • Puis-je reporter l'Assemblée Générale de mon association ?

---

### **Fédération des Foyers Ruraux du Gers**

44, rue Victor Hugo - 32000 AUCH -

Tél : 05 62 05 69 25 - Fax : 05 62 25 93 65 - [fdfr32@wanadoo.fr](mailto:fdfr32@wanadoo.fr)